

MAI 2026 N°42

ACTU'BEIGNON

GAZETTE DE LA COMMUNE



Le mot du maire

La gazette paraît ce mois-ci car nous avons décidé de changer de prestataire pour notre bulletin municipal. Nous travaillons sur la nouvelle maquette plus jeune et rafraîchie depuis plusieurs semaines et comptons sur une distribution chez vous fin juin ou début juillet.

Cette période est traditionnellement le mois des annonces de mesures de carte scolaire. Fermetures de classes pour les uns ? Ouvertures pour les autres ? Cette année, l'école Germaine Tillion perd une classe. Nous subissons, comme beaucoup de communes, la déprise démographique de plein fouet.

Sylvie HOURMAND

Arrêté municipal contre les chiens en divagations

De nombreuses plaintes arrivent en mairie concernant des chiens : aboiements incessants, chiens en divagation s'attaquant à des animaux domestiques voire chiens agressifs envers des promeneurs ou des joggeurs.

Plusieurs propriétaires ont déjà reçu des courriers, des mesures ont été prises par certains mais des plaintes continuent d'affluer concernant certains animaux et leurs propriétaires parfaitement identifiés.

Le maire étant garant du bon ordre, de la sûreté et de la sécurité sur la commune, un arrêté municipal a été pris contre la divagation des chiens.

Piégeages divers

Les infractions à cet arrêté seront passibles de 150 € d'amende.

La saison de piégeage de ragondins se déroule du 23 avril au 25 mai. Les pièges sont placés en périphérie de points d'eau (lagune de la Station d'épuration, le long du ruisseau de la Foy...). Les ragondins sont attirés par les fruits placés dans les cages qui doivent être obligatoirement relevés tous les jours avant midi.

Les ragondins sont régulés car ils creusent des galeries provoquant des effondrements de rives dangereux pour les marcheurs, les chevaux.....

L'an passé, une trentaine de ragondins avaient été prélevés sur la commune. Si vous êtes intéressés pour la campagne de l'an prochain, ne pas hésiter à prendre contact auprès de la mairie.

La campagne de piégeage de frelons bat son plein, avec la hausse des températures, les captures devraient monter en puissance !

Cambriolages à l'agence postale

Une série de cambriolages a été perpétrée lors du week-end de Pâques dans la région. Notre agence postale en faisait partie. Les voleurs sont passés une première fois vers minuit afin de couper l'alimentation électrique et sont revenus plusieurs heures après pour commettre le vol. La porte d'entrée de la mairie a été fracturée, l'alarme a fonctionné un temps mais ils l'ont cassée. Ils sont partis avec le coffre-fort de 210 kgs qui a été retrouvé deux jours plus tard dans la forêt de Paimpont.

L'agence postale a rouvert mais fonctionne en mode dégradé : on ne peut plus retirer ou déposer de l'argent et ce pour une durée indéterminée.

Bonne nouvelle : Les 4 malfrats ont été arrêtés pour 66 cambriolages. Le préjudice total s'élève à 220 000€ pour trois départements bretons.

Argent de poche

La cérémonie cantonale du 11 novembre se déroulera à Beignon en 2026. Après la partie protocolaire, un repas sera servi à l'ensemble des délégations à la salle multifonctions. C'est le chef de la cuisine centrale Beignon-Campénéac qui préparera le repas. Nous aurons besoin de 10 jeunes serveurs dans le cadre de la mission « Argent de poche ». Condition: Avoir 16 ans ou plus. Dossier à retirer en mairie.

Points début de mandat

- Toutes les **commissions** sont installées
- Travaux de **voirie** rue du Chêne d'Argan : Appel d'offres est en cours
- **Ancienne mairie** : en attente de devis pour la sécurisation de l'édifice
- **Ecole** Germaine Tillion : deux classes sont passées de néons à leds
- **Eco-pâturage** : deux rencontres ont eu lieu. Bientôt des moutons !
- Achat d'un **gyrobroyeur** neuf pour les services techniques
- Travaux d'**isolation et chauffage** à la garderie des Marmousets à venir

A l'agenda

Dimanche 31 mai: 2ème trail Au fil de l'Aff. 2 épreuves 9,2 kms et 18 kms. Organisation ASSEAC running Coëtquidan. Départ du complexe sportif. Douches, vestiaires, consignes

Samedi 6 juin : 5ème édition de la Marche Gourmande. 9, 12, 15 kms Adulte : 16 €. Enfants (-12 ans): 9 €. Départ de l'école Sainte-Marie. Inscriptions : helloasso.com ou certains commerces

Samedi 13 juin : Fête de l'école Germaine Tillion

Vendredi 26 juin : Fête de la musique. Sur le site de Sainte Reine. Restauration et buvette sur place. Organisation Beignon-nous dans les bois.

Samedi 27 juin : Kermesse de l'école Sainte-Marie

Infos pratiques

Permanences mutuelle communale les mardis 19 mai, 16 juin de 9h00 à 11h00 en mairie. Prise de rdv : 06 18 77 55 89 85

Permanences France Service : les vendredis 15,22 mai et 5 juin de 9h00 à 12h00 en mairie. Prise de rdv : 02 97 22 56 57

Agence postale communale : ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00. Le samedi de 8h30 à 11h30.

Déchèterie de Porcaro : ouverte mercredi , vendredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Déchets: un mardi sur deux. Un mardi les bacs jaunes, l'autre mardi les bacs verts

Conseil municipal : mardi 9 juin à 19h00



Mairie de Beignon officiel



Site internet : www.beignon-porte-sud-broceliande.fr